

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTRERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION**

**PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE A
L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE D'INGENIEUR PRINCIPAL EN
STATISTIQUE**

L'An Deux Mille Vingt Quatre (2024) et le Dix (10) du mois de Juin, s'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation, la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'ingénieur Principal en Statistique, et ce conformément aux dispositions de la décision N° 103 du 13/02/2024.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur BOUDA Ahmed,

Recteur (Président)

Monsieur YAHY Mustapha,

Chef du centre (membre)

Madame MENI Assia,

Correctrice (membre)

Madame TIACHACHAT Meriem,

Correctrice (membre)



Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision N° 103 du 13/02/2024, de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou portant ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'ingénieur Principal en Statistique, sus cité et suite à :

1° - Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (La Faculté des Mathématiques de l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene).

2° - Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en question (01 poste ouvert).

3° - Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade et l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel suscité.

-Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à 10/20 sans note éliminatoire.

-Liste d'admission définitive par ordre de mérite:

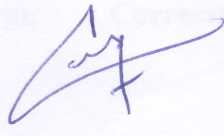
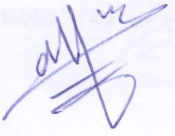
KHEDIM Sihem épouse SADOUN 10,40

-Liste d'attente :

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Signature des membres du jury :

Le Chef du centre (membre)	La Correctrice (membre)	La Correctrice (membre)	Le Recteur de l'UMMTO (président)
Monsieur YAHY Mustapha 	Madame MENI Assia 	Madame TIACHACHAT Meriem 	Monsieur BOUDA Ahmed 

- De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.